



J'aime mon mari et je veux pas qu'on divorce

Par **naima2**, le **18/08/2013** à **02:21**

bonjour à tous et à toutes,
je suis française je me suis mariée en 1/2012 avec un algérien il m'aime bien et je l'aime aussi il à eu sa carte de séjour 1ans en Mai 2012 après il à eu sa carte de 10 ans en juin 2013 VPF, depuis qu'on est marier y avais des problèmes avec mon enfant il a 11 ans il s'entend bien avec mon mari mais des fois mon enfant il pique sa crise et mon mari il ne supporte pas sa façon et surtt mon enfant il me traite avec tous les mots c vrai c ma faute je l'ai trop gâté et mon mari à chaque fois il me dit qu'il ne peut pas vivre dans des conditions comme ça, et c vrai y a une fois il a déchiré son Récépissé et il a prie sa valise pour qu'il part en Algérie, après j'ai réussi avec son oncle de le convaincre de rester et on a fait une déclaration de perte au commissariat et il a eu un autre je sais bien que le problème c pas en lui, mais je perd de le perdre alors maintenant il sa carte de 10 ans est ce que il peut me quitté ou divorcé et il garde toujours sa carte de séjour? je ne supporte pas le voir avec une autre femme vraiment je l'aime
c vrai ma question elle est bizarre vraiment dsl
et merci de me répondre
naima2, cordialement

Par **perrie31**, le **20/09/2013** à **17:48**

Personne ne peut vous blamer pour gatter et aimer votre enfant. Votre mari devrait savoir qu'il y a 2 parents. Si l'éducation de votre enfant ne lui convient pas, il doit prendre sa part de responsabilité.

Peut etre que le jour ou il prendre la valise, ce sera une libération pour vous...

Par **amajuris**, le **20/09/2013** à **18:23**

sauf que le mari de naima2 n'est à priori pas le parent du fils de naima et qu'il n' a sans doute pas l'autorité parentale et n'est donc pas en charge de son éducation.

je pense que c'est à naima de prendre ses responsabilités si elle veut conserver son mari surtout s'il vient de recevoir son certificat de résidence de 10 ans.

cdt